



https://crdla-sport.franceolympique.com

Tennis de table Club de Maine Cœur de Sarthe





Un accompagnement sur la pérennisation d'un emploi : Illustration d'un club de tennis de table

Contexte initial

Le club de tennis de table Maine Coeur de Sarthe a été créé en 1955 et a historiquement pris place au sein d'une salle située au sein d'une zone d'activités dans le Nord de la Sarthe à Sainte-Jamme-sur-Sarthe. Inscrit de manière durable dans le schéma départemental, c'est aujourd'hui le deuxième club de tennis de table de Sarthe en nombre de licenciés.

L'année 2024 s'annonçait comme vectrice de nouvelles opportunités pour le club. Après des années de négociation avec la marie puis la communauté de communes Maine Coeur de Sarthe, le club a pu bénéficier d'une salle mise à disposition uniquement pour la pratique de leur sport et qui leur a été dédiée.

Une année qui coïncidait avec une nouvelle olympiade et la volonté de la présidence de travailler à un nouveau projet associatif, projetant des axes de développement afin de pérenniser un emploi, notamment celui d'un alternant en formation DEJEPS Tennis de Table.

Identification des axes de développement

A l'issue du diagnostic, l'approche par la formalisation du projet permettait d'intégrer des besoins supplémentaires : l'organisation au sein du comité directeur et du conseil d'administration, l'appropriation de la nouvelle salle et son utilisation optimale ainsi que le renforcement de la fonction employeur.

Proposition du parcours d'accompagnement

Une ingénierie individuelle avec l'intervention d'un cabinet de conseil spécialisé a été proposé à la structure pour travailler sur la formalisation de son projet associatif et stratégique.











Le projet

Les acteurs

Les élus du MCS Tennis de table	Le DLA 72
Le salarié du MCS Tennis de table	Le consultant

Le calendrier

Diagnostic: décembre 2023 à février 2024

Lancement de l'appel d'offre et sélection du cabinet de conseil : mars 2024

Intervention du consultant : avril 2024 à novembre 2024

Phase de suivi et d'évaluation : Sur l'année 2025



Description du plan d'action

1ère étape

Dans un premier temps, un appui à la transmission a permis de formaliser le projet associatif du club et d'identifier les axes stratégiques pour la période 2024-2028. Ce travail collectif a permis d'évaluer l'ancien projet et poser les bases d'un développement futur tout en favorisant l'appropriation du changement.

2ème étape

Simultanément, une réorganisation interne a été menée : refonte des commissions, création de fiches de postes et mise en place d'outils pour optimiser les tâches. Des pistes de diversification ont également été étudiées pour pérenniser l'emploi, en cohérence avec les ambitions du club.

3ème étape

Pour continuer, la rédaction du projet associatif a été finalisée fin 2024, avec un groupe de travail dédié en interne qui a décliné les axes stratégiques et préparé une stratégie de communication.

Perspectives

L'enjeu sera d'assurer une adéquation entre moyens et ambitions pour un développement durable et une stabilité de l'emploi à long terme.











Impact de l'accompagnement

L'accompagnement a permis de pérenniser l'emploi : en effet, un poste d'alternant a pu devenir un CDI, à la fin des journées d'intervention. Le club a également obtenu une aide de l'Agence Nationale du Sport.

En parallèle l'association a pu finaliser la rédaction de son projet associatif à l'issue de l'intervention du cabinet de consultant et a pu élaborer un plan de communication afin de développer son réseau de partenaires.

Le financement



Le Dispositif Local d'Accompagnement a financé l'ingénierie avec un cofinancement d'un partenaire important sur le Département qui a financé une demi-journée supplémentaire.

Les perspectives et enjeux

Pour garantir une mise en œuvre optimale des actions envisagées, l'association doit relever le défi du recrutement de bénévoles afin d'assurer le renouvellement des membres du comité directeur et du conseil d'administration. La création de fiches de mission et la mise en place de commissions visent également à faciliter l'intégration de nouvelles personnes au sein du club.

Par ailleurs, en anticipation de l'arrêt de la subvention de l'Agence Nationale du Sport et dans la continuité des efforts déjà entrepris, le club doit intensifier ses démarches de développement de partenariats, notamment financiers, pour consolider et pérenniser son modèle socioéconomique.

DLA 72 7, avenue René Laënnec 72000 Le Mans www.ceas72.fr

Financeurs principaux





